



TAUX DE RÉUSSITE

> Ouverture septembre 2025



SATISFACTION

> Ouverture septembre 2025



DOKL

> 18 à 24 mois



PUBLIC

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accuei



Contact cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photo : Natur'Académie Anthony Faye



Le DE ME est un diplôme d'état du Ministère du travail, de la santé et des solidarités.

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 4

Activités

Le moniteur éducateur travaille dans les secteurs social et médico-social, en respectant le cadre du travail social et le projet institutionnel. Il accompagne des enfants, adolescents ou adultes en situation de vulnérabilité ou de handicap.Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le respect des droits, de la participation et de l'autodétermination des personnes.

Il soutient les apprentissages, l'autonomie, la socialisation et l'insertion. Il organise la vie quotidienne et anime des activités individuelles ou collectives. Il propose et conduit des actions éducatives cohérentes avec les projets personnalisés. Il intervient dans et hors de l'établissement en garantissant sécurité et bien-être. Il travaille en équipe et en partenariat pour assurer coordination et continuité. Il respecte les procédures et s'appuie sur les bonnes pratiques professionnelles.

Il adopte une posture réflexive et éthique pour favoriser le développement et les liens sociaux des personnes accompagnées.

Environnement du métier

Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public. Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou grand âge.

Débouchés

La plupart des diplômés sont en poste 6 mois après.

Salarié en structure collective (IME, MAS, foyers de vie / d'hébergement /d'accueil médicalisé, CHRS, centres sociaux...), services à domicile (SAVS, SESSAD, SAMSAH...)

Poursuite de formation possible

DE Educateur spécialisé, DE Educateur de jeunes enfants...

Conditions d'admission - Pré-requis

- Aucun diplôme et aucune expérience exigés.
- Seuls les candidats en contrat avec un employeur (apprentissage, professionnalisation, TRANSITION PRO, PRO A...) peuvent entrer en formation pour obtenir le DEME
- Compléter un dossier d'inscription en ligne :

Pour l'apprentissage : https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature
Pour la formation continue : https://app.hub3e.com/landing-page/124/LandingPageCandidatureFC

 Accès à la formation : Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement.

Prochaine rentrée : septembre 2026







Durée de la formation

La formation est organisée en 2 000 heures sur une amplitude de 18 mois et comporte à minima pour un parcours complet, 950 heures d'enseignement théorique et 1 000 heures de formation pratique.

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Proposer un parcours diplômant, diversifié et au plus près des réalités du terrain, à des personnes sensibles aux problèmes humains et désirant s'engager professionnellement auprès d'elles,

- Permettre l'acquisition des compétences pour accompagner des publics fragilisés fragilisées dans leur vie quotidienne et leur insertion sociale,
- Doter les futurs professionnels d'outils de compréhension des situations et d'analyse de pratiques,
- Mettre en place des rencontres pour développer les partenariats avec les acteurs du territoire afin de permettre aux futurs diplômés de mieux accompagner les publics en difficulté.

Contenus principaux de la formation

Bloc 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours – 455H théoriques et 455H pratiques

Bloc 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive – 380H théoriques et 420H pratiques

Bloc 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours – 150H théoriques et 175H pratiques

Les blocs de compétences 1 et 2 sont communs au DETISF

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Cours en distanciel (cours asynchrones 12H / semaine et synchrones 2H / semaine) la 2ème année

Travaux dirigés, études de situation

Retours et partages d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle Nombreuses sorties pédagogiques et interventions réalisées tout au long de la formation avec les partenaires du territoire

Travaux pratiques en cuisine pédagogique et sur notre plateau technique





Adaptations possibles du parcours

Validation d'acquis de l'expérience et/ou Allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications. La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences

Modalités d'alternance

Parcours sur 18 mois en contrat avec un employeur (apprentissage, professionnalisation, TRANSITION PRO, PRO A...)

Épreuves de certification

Bloc de compétences 1 :

Note de Réflexion sur le Parcours de Formation (NRPF) – rédaction et soutenance orale

Bloc de compétences 2 :

Dossier de Pratiques Professionnelles : rédaction et soutenance orale Bloc de compétences 3 :

Une épreuve écrite sur table d' 1h30 à Chervé

Frais - Rémunération - Financements

Aucun frais pédagogique

Vous entrez en voie professionnelle :

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
- La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).

CFPPA de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

42124 PERREUX Tél: 04.77.44.82.00 / 04.27.26.04.53 cfppa.roanne@educagri.fr